

www.mairie-came.fr

Journal
d'informations
communales

MARS
2016

Le Couralin

N°45

L o C o r a l i n

le mot d'Humeur

Comment souhaitez-vous mourir ?
Subitement et sans souffrir !

Tiens, vous aussi ! Nous avons eu l'opportunité d'aborder cette question avec Axel Kahn, docteur en médecine et généticien bien connu, lors de sa récente venue à Bidache. A l'instar de notre grand marcheur local, le député Jean Lassalle, Axel Kahn a traversé la France à pied sur deux longues diagonales. La première, en 2013, s'est terminée à Ascaïn, après des étapes à Navarrenx et Saint Palais. Par son métier de médecin, il a côtoyé souvent la mort des autres. Sur les épreuves de son chemin, il a pensé à la sienne à quelques reprises. Il a même espéré, un soir perdu en montagne, qu'un coup d'orage bien ciblé vienne le libérer de ses souffrances. Mais son heure n'était pas venue. Comment finir sa vie ? Voilà un thème qui torture désormais notre société devant le démantèlement familial qui en assurait paisiblement l'accompagnement. Avons-nous peur de la mort ? "C'est que je n'ai pas peur de mourir, déclare le génial Woody Allen, je voudrais juste ne pas être là quand ça arrivera". Et vous, vous tenez absolument à y être ?

Cordialement. YB

Sommaire

Edito.....	Page 1
Au Conseil Municipal / État Civil.....	Page 2/3
Le Numérué, c'est quoi ?.....	Page 4
Vie locale / Lous Hardits.....	Page 5
Les Écoles.....	Page 6/7
Libre Propos.....	Page 8

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie IRIART - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

L'Adresse : un véritable enjeu pour notre commune !



Les évolutions sociétales font que la géolocalisation précise des lieux et des habitants est devenue une nécessité. Le développement du commerce par l'internet, des services à la personne, la revitalisation des zones rurales sont désormais étroitement attachés à la qualité des localisations.

Dans ce contexte, la précision de l'adresse des résidents, des entreprises et des commerces est devenue un enjeu de développement économique des territoires. Il est également un dispositif d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services. Il représente enfin une facilité de développement pour les entreprises et le milieu associatif.

Le conseil municipal s'est donc engagé dans la procédure qui permet de cartographier précisément les voies communales. Cette procédure permet d'harmoniser leurs caractères et d'attribuer une numérotation à chaque maison ou immeuble, selon un système métrique et numérique à la fois.

Cette procédure est communément appelée Numérué.

Dans ce numéro du Couralin, nous allons vous en présenter les différentes étapes et les actions successives qui sont en cours de réalisation. Nous vous indiquerons également comment tous les citoyens de la commune seront invités à participer à cette opération.

La volonté de la commission qui travaille à ce projet est d'ancrer dans la connaissance de tous les usagers les noms des voies communales et des lieux enracinés dans l'histoire du village. Une attention particulière sera également portée au maintien de toutes les appellations en langue gasconne.

Toutefois, certaines voies et chemins n'ont jamais possédé de nom. Des voies nouvelles apparaissent, lors de la création des lotissements, par exemple. Il faut leur attribuer un nom. La commission qui travaille à ce projet soumettra donc prochainement un certain nombre de propositions à l'agrément des camots.

Le Conseil Municipal

■ Au Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur :
www.mairie-came.fr

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 08 Décembre 2015, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, POMMIES, LAFITTE, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, LAGOURGUE, COYOS ;
Excusés : Mme BERLAN, Mrs. ESPEL, MARQUINE, LAPOUBLE.

Pouvoir : M. LAPOUBLE à Mme SERRES-COUSINE, M. MARQUINE à M. ARETTE HOURQUET

Secrétaire : Vincent POMMIES

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 03 NOVEMBRE 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

M. le MAIRE informe qu'une subvention de 10500 Euros sera perçue de syndicat d'énergie des Pyrénées Atlantiques pour l'opération « sécurisation fils nus », ainsi que 16310,17 après répartition du Fonds de péréquation départemental des taxes additionnelles.

D'autre part, la commission permanente du Conseil Général a confirmé une participation financière concernant les travaux de la falaise à hauteur de 30000 Euros.

■ SALLE DE RESTAURATION - ENTREPRISES RETENUES

Mr le Maire rappelle au conseil Municipal la délibération en date du 29 avril 2014 décidant d'étudier la possibilité de construire une salle de restauration. Une consultation des entreprises par une procédure adaptée a été effectuée : [...]

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉSIGNE** l'entreprise ICHAS sise 64270 LABASTIDE VILLEFRANCHE afin de fournir les prestations définies pour le lot 1 – Gros Œuvre, pour un montant HT de 97 863.95 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise BARAT sise 64120 ILHARRE afin de fournir les prestations définies pour le lot 2 – Charpente Couverture, pour un montant HT de 16 619.10 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise SAT ETANCHEITE sise 7, rue Lohitzun 64990 ST PIERRE D'IRUBE afin de fournir les prestations définies pour le lot 3 – Etanchéité, pour un montant HT de 7 004.00 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise DOMITECH sise ZA de Maignon 64600 ANGLET afin de fournir les prestations définies pour le lot 4 – Menuiserie Extérieure, pour un montant HT de 18 110.00 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise MPM sise rue Belsaenia 64990 MOUGUERRE afin de fournir les prestations définies pour le lot 5 – Platerie, pour un montant HT de 15 897.24 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise PUYAU sise 240, Chemin du Boudigot 40300 PEYREHORADE afin de fournir les prestations définies pour le lot 6 – Menuiserie Intérieure, pour un montant HT de 21 574.60 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise BERROCCQ sise 1470 Rte de Bayonne 40300 PEYREHORADE afin de fournir les prestations définies pour le lot 7 – Electricité, pour un montant HT de 19 990.00 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise LAMAZOUADE sise ZA les deux Pins 40130 CAPBRETON afin de fournir les prestations définies pour le lot 8 – Plomberie/ Chauffage, pour un montant HT de 36 890.50 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise ICHAS sise 64270 LABASTIDE VILLEFRANCHE afin de fournir les prestations définies pour le lot 9 – Carrelage, pour un montant HT de 19 040.80 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise Atlantic Revêtements sise 36, rue de la Cale, ZA St Frédéric 64100 BAYONNE afin de fournir les prestations définies pour le lot 10 – Sol souple, pour un montant HT de 4 767.63 €.

• **DÉSIGNE** l'entreprise LANSALOT sise Rte de Castagnède 64270 CARRESSE CASSABER afin de fournir les prestations définies pour le lot 11 – Peinture, pour un montant HT de 5 740.22 €.

• **AUTORISE** Mr le Maire à signer les marchés avec toutes les entreprises.

■ ÉBOULEMENT FALAISE - ACHAT TERRAIN

M. le MAIRE étant partie prenante quitte la salle, afin de ne pas prendre part au débat ainsi qu'à la délibération. Il laisse la parole à Mr DUHALDE, 1^{er} adjoint.

M. DUHALDE explique au Conseil Municipal que suite à l'éboulement de la falaise, il est nécessaire que la commune achète deux parcelles (C 529 et C 530) afin que l'entreprise retenue puisse faire les travaux de confortement du talus.

Celles-ci sont situées sous la parcelle communale. La parcelle C 529 a une contenance de 16a 10ca et la C 530 de 05a 60 ca.

Après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention), le conseil municipal,

• **DÉCIDE** d'acquiescer ces deux parcelles au prix de 0.55 € le m².

• **AUTORISE** le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

■ DÉMATÉRIALISATION BUDGET

Avenant n° 1 à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité [...]

• **DÉCIDE** d'adhérer au dispositif «ACTES Budgétaires» pour télétransmettre les documents budgétaires de la collectivité.

• **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de télétransmission des actes pour y intégrer ce nouveau module.

QUESTIONS DIVERSES

CAUE : Le règlement de la consultation est arrivé. Les différents bureaux d'études seront reçus en mairie mi-janvier afin de retenir les candidats fin janvier.

PERMIS DE CONSTRUIRE : M. le MAIRE présente au conseil municipal une demande de permis de construire changeant de destination un garage en maison d'habitation. Un avis favorable est émis.

DEVIS PEINTURE ECOLE DU BOSQ : M. le MAIRE informe l'assemblée que l'entreprise LANSALOT retenue pour effectuer les peintures de l'école du bosq a consenti une ristourne de 2%. Les travaux seront effectués au printemps 2016.

M. ESPEL rejoint en cours la réunion du conseil municipal.

VOITURES ENTRÉE DU VILLAGE : Mme SERRES COUSINE demande ce qui est envisagé de faire concernant les voitures polluant le paysage à l'entrée du village.

M. ESPEL répond que des négociations ont été entreprises avec le propriétaire depuis plusieurs mois. Si ces dernières n'aboutissent pas des solutions plus radicales seront envisagées.

L'ordre du jour étant épuisé,
monsieur le Maire lève la séance à 22h20.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le 12 janvier à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, LAFAURIE, ESPEL, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Secrétaire : Jean François ESPEL

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 08 DECEMBRE 2015

[...]

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

[...]

■ CONVENTION APGL - TRAVAUX ÉCOLE

Mr le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été envisagé de réaliser l'extension de l'école en transformant le logement actuel au niveau R +1 en salle de classe. [...]

Considérant que la Commune n'a pas de service technique susceptible de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Technique Intercommunal en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service,

• **DÉCIDE** de faire appel au Service Technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la Commune pour la réalisation de l'extension de l'école conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition ci-annexé.

• **AUTORISE** le Maire à signer la convention.

■ MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE BIDACHE

Mr le Maire présente aux conseillers le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bidache adopté par

l'assemblée délibérante le 31 août 2015 en vue de modifier l'adresse du siège social. [...]

Après avoir entendu le Maire dans ses explications, le Conseil Municipal à l'unanimité :

• **APPROUVE** les modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bidache.

■ CESSION COMMUNE - FILLATREAU

Mr le Maire rappelle que la commune a cédée à titre gratuit un morceau de chemin qui touche la maison de Mr et Mme Fillatreau. Ce dernier n'a que peu d'intérêt pour la commune. Un bornage a déjà été effectué. Afin de clore le dossier et pouvoir établir l'acte en la forme administrative, il demande au conseil municipal l'accord sur cette la cession de terrain.

Le conseil municipal à l'unanimité :

• **DONNE** son accord pour une cession à titre gratuit,
• **AUTORISE** le maire à signer tous les documents concernant cette affaire.

■ AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE EXTENSION CARRIÈRE D'ARANCOU

M. le Maire, explique que la carrière d'Arancou nous sollicite pour un avis, concernant une extension de sa zone d'exploration pour les années à venir.

Le conseil municipal à l'unanimité, donne un avis favorable à cette extension.

■ PLAN DE RÉFÉRENCE - CHOIX DES BUREAUX D'ÉTUDES

M. le Maire explique que le lundi 1^{er} février, quatre bureaux d'études vont exposer les projets concernant l'aménagement des abords du stade. Il sera accompagné par ses adjoints et M. Etchegoin du CAUE, d'un représentant du département, et de la présidente de la communauté des communes lors de ces consultations.

Le vendredi suivant, le bureau d'études retenu sera désigné.

L'EPFL, le Conseil Départemental, Mme la Présidente de la Communauté des Communes, et les 4 membres du conseil municipal finaliseront le projet.

L'objectif est de finaliser un dossier complet d'ici la fin de l'été.

■ ENLÈVEMENT DES VOITURES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Après plusieurs entretiens avec la personne concernée, et suite à diverses propositions qui n'ont pas convaincu l'intéressé, le dossier a été transmis à la gendarmerie de Bidache ce début d'année 2016. Celle-ci nous a assuré d'une réponse rapide au problème.

QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe le conseil d'une modification de demande de bâtiment photovoltaïque. Le dossier étant déjà approuvé lors d'un précédent conseil celui-ci a été transmis par la mairie.

- M. le Maire précise qu'il a reçu, dans le cadre d'entretien individuel, tous les salariés de la commune afin de faire un point de leur fonction, de leurs demandes et requêtes.

Une des demandes qui est revenue à plusieurs reprises concerne la mise à disposition d'une mutuelle identique et de fait avantageuse pour les salariés, comme c'est le cas à la Communauté des Communes.

Des propositions de formations seront proposées aux employés, de manière à établir un calendrier cohérent et non pénalisant pour les habitants et les écoles.

- M. le Maire informe le conseil qu'une première estimation montre une baisse d'environ 15.000 € de la dotation de l'État pour 2016.

- M. Duhalde fait un point sur les travaux d'enrobés qui vont se terminer dans les jours qui suivent. Il demande l'avis du conseil sur la possibilité de mettre de l'enrobé sur l'accès derrière la salle G. Bourdalès pour imperméabiliser cette zone. Le conseil décide de réaliser rapidement ces travaux, afin d'éviter toute infiltration d'eau.

- Concernant l'EPCI, Mme Berlan signale que plusieurs réunions ont eu lieu à Hasparren afin de préparer la répartition des compétences avec la Région. Les prochaines semaines amèneront plus d'éléments de réponses. Une première étude montre que resteraient au local, les compétences concernant les personnes âgées, la piscine, la petite enfance et l'école de musique. La question se pose sur la restauration scolaire. L'EPCI devrait prendre la compétence économique, les transports et les déchets.

L'ordre du jour étant épuisé,
monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

■ État Civil

RÉCAPITULATIF ÉTAT-CIVIL 2015

Naissances

DIAS Lucilia - LELONG ALVES Manaya

Décès

BACQUÉ Marie-José - CAILLEBA Marcel - ESCAT René
GODYN Marcel - LATAILLADE Joseph - SAINT-JEAN Joseph
SAUBOT Jean-Claude

Mariages

KARST Jérôme et LAGOURGUE Karine
MANTET Stéphane et VANMERRIS Sabrin

■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 1^{ère} PÉRIODE 2016 (Rappel)

Les jeunes nés en janvier, février et mars 2000 doivent venir se faire recenser à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE 2^{ème} PÉRIODE 2016

Les jeunes nés en avril, mai et juin 2000 doivent venir se faire recenser à la mairie.

■ Informations diverses

TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE

Dans le cadre de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations électriques afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens RTE porte à la connaissance des habitants que des travaux d'Élagage et d'abattage ainsi que de Débroussaillage nécessaire à l'entretien de la ligne électrique à 63kV AUTERRIVE-GUICHE allant d'AUTERRIVE à GUICHE vont être entrepris sur le territoire de votre commune à dater du **22 février 2016**.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE) à l'entreprise COTERRAM.

CATM

Le **CONGRÈS DÉPARTEMENTAL ANNUEL** de notre ASSOCIATION aura lieu à **BARDOS, le Dimanche 3 Avril 2016**

Voici le programme:

9 H 45 : Rassemblement des Porte-Drapeaux,
des Personnalités et de la Clique de Came à
l'église de Bardos

10 H 00 : Rassemblement annuel de tous les camarades
du Pays-Basque, des épouses et des amis à
l'Eglise de Bardos

10 H 30 : MESSE SOLENNELLE À L'ÉGLISE DE BARDOS

12 H 00 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
DÉPÔT DE GERBES

13 H 00 : Mur à gauche: Intervention
de Mr le Maire et du Délégué National

13 H 30 très précises BANQUET DE CLOTURE
(animée par la Clique de Came)

DATES À RETENIR

13 mars / Croupionade APEL Notre Dame

20 mars / Vente gâteaux et bourriche Lous Hardits

2 avril / Spectacle musical Lous Hardits

3 avril / Congrès Annuel CATM à Bardos

29 avril / Xarnegu Eguna à Came

■ LE NUMÉRIE C'EST QUOI ?

Il s'agit de l'attribution d'un nom à chaque voie de la commune, rue chemin et route. Ensuite, les adresses des résidents sur les différentes voies sont déterminées par un chiffre ou un nombre établi selon deux possibilités :

- **Soit métrique** : le chiffre attribué correspond à la distance en mètres mesurée à partir du point de départ de la voie. Cette option est plutôt destinée aux chemins et aux routes.

- **Soit numérique** : un chiffre pair pour les localisations à droite à partir du point de départ de la voie, un chiffre impair pour les localisations situées à gauche. Cette attribution est plutôt destinée aux rues.



QUEL EST L'INTÉRÊT DE CE DISPOSITIF

• **Pour les entreprises** : une identification précise d'adresse améliore la relation avec tous les acteurs des filières. Les dessertes sont plus rapides pour les fournisseurs. La géolocalisation est un facteur de développement en facilitant l'accès aux (futurs) visiteurs et aux clients.

• **Pour les administrations et les collectivités territoriales** : le dispositif "numérie" permet une connaissance affinée de la commune et des lieux de résidence des administrés.

La cartographie de la commune est plus précise.

Les contacts de proximité et les déplacements au sein du village sont facilités.

Le recensement de la population et la gestion des listes électorales sont optimisés.

• **Pour l'attractivité touristique** : l'accès aux lieux caractéristiques est facilité pour les opérateurs de services.

• **Pour les citoyens** : la normalisation des voies va contribuer à une meilleure qualité des services rendus :

- Les services d'urgence (secours, sécurité...)

- Les livraisons plus rapides (réception des commandes par correspondance)

- Les relations avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone...) seront facilitées, de même que les accès à des prestations à domicile (soins, plateaux repas,...)

• **Pour l'environnement** : l'optimisation des trajets permet la réduction des parcours, gain de temps, donc la diminution des dégagements des gaz à effet de serre.

LE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Première étape : le choix des partenaires.

Durant les mois de mai et de juin 2015, la commission a reçu différents prestataires. Après analyses de leurs propositions, (savoir-faire, tarifs, pérennité de l'offre et services proposés) l'agence AG CARTO a été retenue.

AG-CARTO collecte et redessine sur ordinateur une image en trois dimensions du patrimoine routier de la commune. Cette image est adaptée aux différents supports numériques utilisés par les opérateurs.

Au travers d'outils conviviaux, ce prestataire est en mesure de gérer tous les aspects de la voirie, de mettre en mémoire les interventions et de maintenir l'ensemble des statistiques relatives aux différents thèmes gérés.

Ce début d'année 2016, divers fabricants de panneaux ont été consultés. Un cahier des charges précis leur a été remis. Leurs propositions de prestations et de prix seront prochainement communiquées. Le prestataire sera retenu à partir de l'analyse des différentes propositions.

Deuxième étape : le recensement la nomination de tous les axes routiers de la commune et la numération des maisons.

Durant l'été 2015, l'agence AG-CARTO a relevé dans la commune les voies départementales, et les différentes les voies communales; ainsi que les appellations existant pour chacune d'elles.

La commission s'est ensuite chargée de vérifier l'exactitude de cet inventaire. Elle a été amenée à attribuer un noms à un certain nombre de voies et de chemins qui semblaient ne pas en posséder.

Lorsque ce travail préparatoire paraîtra achevé, s'engagera alors la consultation de la population Les modalités de cette consultation seront indiquées dans le prochain Couralin.

La commission est composée de Christophe Duhalde, Jean François Espel, Karine Lagourgue, Denis Pétrissans, Christine Serres Cousiné et Yvan Bareyre.

■ Vie locale

FRELON ASIATIQUE : PIEGEZ MAINTENANT !

Ce frelon, *Vespa Velutina*, est arrivé à Bordeaux au début des années 2000, probablement dans des poteries en provenance de Chine. D'une seule fondatrice fécondée, dix ans plus tard, le frelon sévit dans toute la France, et les pays frontaliers sont touchés.

De taille un peu plus petite que le frelon commun, on le distingue en particulier par l'extrémité jaune de ses pattes, et le dernier segment de l'abdomen de couleur jaune orangé. Dans son comportement, on peut remarquer son vol stationnaire (*qu'il utilise en particulier pour se poster devant une ruche*).

Et contrairement au frelon commun, il rentre dans son nid avant la nuit.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Un nid primaire peut être détruit par un particulier, car ne contenant qu'un seul frelon, en prenant des précautions : une fois la nuit venue, ou peut écraser énergiquement le nid avec un objet contondant, ou à l'aide d'un sac et l'enfermer rapidement et le décrocher, en prenant bien soin de fermer le tout et de le détruire.

On peut également utiliser un insecticide. Cependant, si vous n'êtes pas sûr de pouvoir mener à bien cette opération, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous guidera vers un spécialiste.

Par contre, il ne faut pas toucher un nid secondaire, et il est nécessaire de faire appel à un prestataire spécialisé pour sa destruction.

Quels sont les dangers ?

Depuis l'arrivée du frelon asiatique, espèce envahissante, l'environnement des insectes pollinisateurs change rapidement. Il y a déséquilibre. Si l'on ne fait rien, c'est l'environnement de l'Homme qui va changer :

- danger pour les particuliers dans leur jardin et dans la nature, même si le frelon asiatique n'attaque que s'il se sent menacé.



- danger pour les professionnels des espaces verts et agriculteurs.
- danger pour la faune et la flore; quelques chiffres :
- pour fournir les 500g de protéines nécessaires pour nourrir chaque jour un nid de 70 cm, il faut 15000 abeilles,
- 3 à 5 frelons chassant en permanence devant une ruche vont tuer 3600 abeilles en moyenne par jour, et la survie des 20000 à 40000 abeilles d'une ruche en fin d'été n'excédera pas 10 jours,
- s'il y a 22 frelons dans un nid de 10 cm en mai, ils seront 2000 en septembre dans le nid faisant alors 50 cm, et probablement 20000 en octobre dans le nid faisant 1,20m,

Comment lutter efficacement contre le frelon asiatique ?

Une lutte efficace passe par :

- le piégeage des futures fondatrices au printemps et à l'automne,
- la recherche et la destruction de tous les nids d'avril à novembre.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (*qui repousse les abeilles*)
- un trait de sirop (*cassis ou framboise...*)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (*pour une bonne surveillance*).

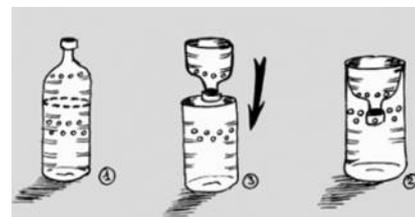
Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

De février jusqu'à mi-mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!

Si vous observez un nid sur la commune, merci d'en faire part à la Mairie.



■ Lous Hardits

SPECTACLE MUSICAL

Cette année, notre spectacle annuel se déroulera le **SAMEDI 2 AVRIL 2016 à 20h30 à la salle des sports.**

Au programme : sketches, danses, chants, bonne humeur et bien-sûr... de la musique.

La Messe des Rameaux sera célébrée à 11h le DIMANCHE 20 MARS, avec à l'issue la traditionnelle vente de gâteaux, suivi de l'apéritif et du tirage de la bourriche. Pour parfaire à ce spectacle musical, nous pouvons compter sur la participation des Cantayres qui nous font le plaisir de se joindre à nous depuis plusieurs années. Depuis 2 mois, les répétitions ont commencé afin de vous présenter un spectacle digne d'un SHOW. La réussite de cette représentation ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles, tous les acteurs et danseurs qui s'y investissent. Nous les remercions de nous apporter leur contribution. Dans l'attente de se retrouver encore plus nombreux.



■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE

Spectacle « La cour des grands »



Les classes de CM et de CE sont allées à Biarritz le mardi 9 février pour assister à un spectacle de théâtre mis en scène par les frères Pablot : « La cour des grands ». Cela se passe dans une cour de récréation où plusieurs thèmes sont

abordés tels la fraternité, le harcèlement, les moqueries, les jeux de cour etc... bref toute la petite vie d'une école et des relations parfois tendues entre les enfants. Ce spectacle très original a permis de réaliser en classe un débat afin d'analyser et de confronter le point de vue des élèves.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet d'école qui privilégie l'axe culturel, ainsi tout au long de l'année les 4 classes de l'établissement assistent autant que faire ce peut à de nombreux spectacles de ce type. Un grand merci à l'APE qui soutient activement les initiatives des enseignants et permet par son implication la gratuité de ces sorties et leur accessibilité à tous.

Le vélo en plein essor

C'est une tradition chaque année pour les élèves de M. Touzaa de réaliser un cycle vélo de 7 séances à l'école dans le cadre des activités physiques. En plus, avec le départ du village d'une étape de l'Essor Basque le 14 février, les élèves ont suivi avec application tous les conseils donnés. Plusieurs ateliers ont permis de se perfectionner dans plusieurs situations : lever la roue avant, conduire d'une main, équilibrer son vélo, s'arrêter par 4 etc... Une activité très utile pour les élèves qui ont adoré ces séances, fin juin comme chaque année une sortie de 20 km en situation réelle est programmée.



Tournage du film

Le vendredi 5 février la classe de Cm a invité plusieurs anciens de Came et des alentours pour parler de l'Ecole autrefois, ils étaient au nombre de sept pour établir des comparaisons avec aujourd'hui. « L'école, est ce que c'était mieux avant ? » c'est le titre du film qui sera réalisé par notre maître M. Alain Touzaa et Lucca Michel (*un de ses anciens élèves*) à partir des images prises lors de cette rencontre. Nous avons aussi réuni de nombreux objets anciens qui étaient utilisés dans les années 40. Merci à M Linguin pour son aimable participation ainsi que tous les anciens qui ont bien voulu se prêter à cet exercice. Le film sera présenté aux parents d'élèves fin juin. *Les CM1 et CM2*



Visite de Canopia à Bayonne

Canopia est une grande usine à Bayonne qui traite tous les déchets de notre secteur. Cette visite fut très enrichissante, elle a montré l'utilité de bien trier les déchets afin de leur donner une seconde vie. Les ambassadrices de Bilta Garbi nous ont réservé un très bon accueil, un quiz en fin de visite a permis de bien intégrer toutes les informations vues durant cette sortie.



Être un arbre

Je voudrais être un très bel arbre,
Un arbre à braver les tempêtes,
Aux quatre vents rester de marbre,
Et toujours relever la tête.

Un très bel arbre tout en force,
Tout en douceur, tout en sagesse,
Tendre et gentil sous son écorce
Que la vie griffe avec rudesse.

Observer, calme et immobile,
Insensible aux agitations,
Sourire aux ambitions stériles,
À ces cupides intentions.

Ne plus bouger, ne plus agir,
Plus d'empressements inutiles,
Ne plus chercher, ne plus courir,
Après cette vie d'imbécile.

Les pieds plantés dans mes racines,
La chevelure dans le vent,
Sous les averses ou les pluies fines,
Résister, toujours, en rêvant.

Jouer d'une saine lenteur,
Pour tout ressentir autrement,
Chercher la vérité ailleurs,
L'essentiel se fait doucement.

Lorsque je ne ferai plus d'ombre,
Mes feuilles nourrissant la terre,
Au cœur de l'hiver le plus sombre,
Mon bois chauffera les chaumières.

L'arbre de la paix

Des mots d'enfants... issus de l'initiative d'une élève ayant inventé une chanson pour l'arbre...

Holy : l'arbre de la paix a été coupé, mais ce n'est pas grave, ils vont faire une autre cantine et en replanter un autre.

Faustine : rapportant les paroles d'Holy de la veille : Ils vont couper l'arbre, mais ce n'est pas grave, ils vont en replanter un autre et faire une nouvelle cantine.

Inventant à son tour : L'arbre de la paix : ils ont déraciné l'arbre mais ce n'est pas grave car on va demander au maire où est-ce qu'il va aller, s'ils vont en replanter un autre. Et il y aura une nouvelle cantine.

Diego : l'arbre de la paix est coupé, maintenant il est déraciné mais ce n'est pas grave car il y aura une nouvelle cantine.

Eloan : l'arbre de la paix a été déraciné hier, mais ce n'est pas grave il y en aura un autre.

Tayron : l'arbre de la paix

Emma : l'arbre de la paix était déraciné, pour lui donner du courage il faut lui donner des « peace and love » et des cœurs. Il nous manque. S'il n'y avait pas eu des chenilles sur l'arbre, ça aurait été encore plus la paix.

Oriane : l'arbre de la paix c'est le plus important parce que c'était la paix avec lui.

Coline : L'arbre de la paix, je ne voulais pas qu'il soit déraciné, mais c'est déjà fait. Quand il a été déraciné, on a essayé de lui donner du courage.

Amandine : Merci aux cantonniers, à Isabelle, au monsieur qui a coupé l'arbre de nous en avoir gardé une tranche. Merci au papi d'Illan de nous avoir appris à déterminer l'âge de l'arbre en comptant les traits du tronc (cercles), qui sont des cernes.

Manon : on a tous hâte de planter un nouvel arbre.

Alice : on a tous envie d'avoir un nouvel arbre.

Maîtresse : Quelle beauté toutes ces poésies, les enfants ont été très inspirés, la maîtresse en est émerveillée!

Sandra a fait la photo souvenir des élèves devant l'arbre et a dû nettoyer toutes les chaussures après! Les enfants et la maîtresse la remercient beaucoup. « ça me fait bizarre car je l'ai toujours vu là, et quand j'ai été à l'école il était déjà là! » a dit sa maman.

Nous avons trouvé plusieurs âges pour l'arbre :

le papi d'Illan : 49 ans; les élèves et la maîtresse : 45 ans; Sandra et Mr Touzaa : 46 ans. Nous disons donc qu'il a « la cinquantaine » car il n'a pas poussé tous les ans pareil...

Faustine a également fait une petite Bande dessinée de 3 cases pour raconter l'histoire de l'arbre actuelle et future; et inventé une chanson.



Carnaval 2016

Le samedi 6 février, par un après-midi venteux, la sentence a été sans appel pour San Panzar accusé de tous nos malheurs. Il a donc été brûlé devant un public qui a répondu présent à cette nouvelle manifestation organisée par l'APE de l'école publique. Le cortège composé de princesses, pirates, super héros et tant d'autres beaux personnages, s'est ensuite rendu à la salle des fêtes pour l'élection des déguisements enfants et adultes : un petit Charlot et un terrible vampire ont ainsi été élus et récompensés par un jury composé de membres de différentes associations du village. La soirée s'est poursuivie autour d'un petit apéritif et la dégustation de taloas.

L'ambiance musicale a été assurée par le groupe Sound Buster que nous remercions vivement.

Nous tenons aussi à remercier les animateurs des TAP et les enfants pour la fabrication des marionnettes exposées aux entrées du village et dans le bourg, les familles qui sont venues participer à ce nouveau rassemblement dans le village, aux associations qui ont accepté notre invitation. Enfin, nous adressons de chaleureux remerciements aux parents d'élèves qui ont donné de leur temps pour permettre le bon déroulement de ce carnaval, permettant ainsi à tous de profiter de la fête.



7 jours sans écran ?

A l'école Notre Dame, c'est possible !

Suite à un débat sur les écrans, les élèves les plus grands ont émis l'envie de tenter eux-mêmes le défi suivant : « Une semaine sans écran ». Ce défi s'inspire des « défis de la dizaine » menés depuis 2003 dans des écoles au Québec. Ils s'inscrivent dans des programmes d'éducation à la paix et de prévention de la violence. « Apprendre à voir autrement », c'est tout autant porter un regard différent sur les écrans que réfléchir à leur place dans nos vies. Ce défi, pour être relevé, supposait l'adhésion de tous : enseignants, parents, enfants. Quel bonheur de se retrouver le soir autour des jeux de société, de jeux de cartes, autour de la table du repas pour... parler et être actif !

Cette expérience a pris effet le 8 Février et s'est terminée le 14. Nous en évaluerons les bénéfices à la rentrée des vacances d'hiver. Merci aux parents qui se sont investis dans ce défi, le rendant ainsi beaucoup plus ludique et... efficace !

7 jours sans écran



Défi relevé!

RIO, c'est pour bientôt !

Nos athlètes se préparent déjà, entre autres, au concours de Gymnastique, grâce à l'intervention de Pascal Larricart.

Ils pourront démontrer l'ampleur de leurs talents en avant première le samedi 9 Avril, à la salle des Fêtes de Came, où se tiendra le spectacle annuel de l'école, avec un thème d'actualité: en route pour les JO !

Parallèlement, l'école participera à une opération nationale de soutien à l'équipe de France Handisport pour les Jeux Paralympiques de Septembre : tombola mais aussi suivi d'un athlète lors de sa préparation et jusqu'aux qualifications, du mois d'Avril à Septembre 2016. **En route pour RIO !**



ÉCOLE NOTRE-DAME

Breakfast anglais... « Enjoy ! »

Dans le cadre de l'apprentissage de l'anglais à l'école, un breakfast a été préparé et proposé aux plus jeunes par la classe de Cycle 3. Dans les yeux des maternelles, beaucoup d'incrédulité : que fait-on à la cantine dès 9h 30 ?

Pourquoi manger « eggs » « bacon » « sausages » « beans » « cereals » « tomates » and so on ? Mais encore une fois nos élèves nous ont épatés : les assiettes étaient (pas toutes... mais la plupart quand même!)... vides !

Thank you all ! (et en particulier merci aux familles qui ont fourni d'excellentes « matières premières »). Un vrai régal... A renouveler !



Lundi 8 février : Carnaval à l'école !

C'est maintenant une tradition à l'école : le jour du Carnaval, tous les élèves se mettent en cuisine, pour préparer la pâte à crêpes.

Chaque enfant a apporté sa contribution...! Pas étonnant que les crêpes soient si bonnes ! L'après-midi, pirates, princesses, chevaliers, super héros, Robin des bois, sportifs en tenue, sirène, envahissaient la cour de l'école, réunis pour le procès de San Panzar.

La sentence fut sans appel : San Panzar mourra sur le bûcher.

A nous les crêpes préparées le matin, beignets et boissons apportées par les familles.

Quel merveilleux souvenir pour tous, enfants et parents !

Merci à tous !



Mardi 9 février : la classe de Cycle 3 au Collège Etchecopar de Saint Palais

Dans le cadre de la liaison CM2 - 6ème au coeur de la réforme des programmes de l'Education Nationale, les élèves de l'actuel cycle 3 ont participé avec les élèves de CM et de 6ème du réseau de Saint Palais aux animations proposées par les BTS sur les espèces menacées. Très bien accueillis par les étudiants, nos jeunes élèves ont découvert certains aspects de la vie animale, approfondi leurs savoirs dans un contexte différent de leur quotidien. Pour terminer dans la bonne humeur, ils ont été conviés à un bon goûter avant de reprendre le chemin du retour !



CROUPIONADE

Cette année, la **Croupionade** aura lieu à la salle des fêtes de Came le dimanche 13 mars 2016.

Prix repas adulte : 14 € / Enfants de moins de 12 ans : 7 €.

Il est encore temps de vous inscrire au **05.59.55.40.41** (Cathy PETRISSANS) ou au **06.07.25.91.03** (Bruno LAURENT) ou par mail à l'adresse suivante : **apel.notredame.came@gmail.com**
Nous vous y attendons nombreux !

VENTE DE GATEAUX

Une vente de gâteaux est organisée par l'APEL de l'école Notre Dame pour l'Ascension.

L'Association de Parents d'Elèves de l'école Notre Dame tient à remercier l'A.P.E. de l'école publique de Came pour l'invitation au carnaval qui a eu lieu le samedi 7 février 2016.

La météorite de Came

Tout ce qui tombe du ciel est béni.

à Gilbert LATAILLADE

L'évènement remonte aux années de la dernière guerre (celle de 1939 – 1945). Le village était dans la peine car il venait de perdre son curé, parti vers le royaume des cieux.

Les paroissiens chagrinés attendaient patiemment la nomination d'un nouvel homme de Dieu par le biais de l'évêque du diocèse de Bayonne. Pour se rendre à l'office dominical, il fallait chausser ses sabots, voire ses galoches, enfourcher son vélo, atteler son cheval ou son mulet pour assister à la messe de Bidache, village éloigné d'une bonne poignée de kilomètres.

Une nuit sans lune, selon les dires des rares témoins encore de ce monde, on entendit une terrible déflagration en plein cœur du bourg. Comme la rue n'était guère éclairée, il fut aisé d'imaginer toutes sortes d'hypothèses : bombardement, coup de foudre, tremblement de terre, vengeance divine...

Personne n'osa mettre le nez dehors pour savoir de quoi il en retournait. Ce n'est qu'au petit matin, après le dernier hululement des chevêches posées sur les platanes centenaires que les gamins virent des morceaux de brique, des cailloux, des fragments de ciment ainsi qu'une énorme pierre d'une couleur différente, tout cela s'épandait en débris épars répandus devant le parvis de l'église. Les maisons alentour avaient des carreaux cassés et les murs avaient tremblé.

En levant la tête... Ô surprise, il n'y avait plus de clocher !

Les parents avaient entendu cette explosion nocturne phénoménale à laquelle il ne pouvaient donner d'explication. Le benoît et le bedeau atterrés découvrirent ce désastre avec stupéfaction.

Des grenouilles de bénitier en chemise de nuit se signèrent en pensant à la colère de Dieu qui n'entendait plus les hymnes dominicaux. Mais que faire dans une telle situation ? Comment conjurer le mauvais sort ?

L'instituteur de l'école publique, accompagné de son épouse en robe de chambre, dépêché sur les lieux, déclara très rapidement, après analyse de la grosse pierre décréta qu'il s'agissait tout simplement d'une météorite.

A cette époque la parole du maître d'école ne pouvait être mise en doute donc, il s'agissait réellement d'une météorite.

On appela les hommes du voisinage pour trier cet amas minéral : on mit de côté les pierres de taille, on utilisa des masses pour casser les gros morceaux de ciment, des garçons courageux apportèrent eux aussi leur contribution en ramassant les cailloux répandus. Quant à la météorite, les courageux s'acharnèrent pour la réduire en pièces transportables. Les charrettes furent chargées des restes du clocher et de la malheureuse météorite et tout cela fut jeté dans la Bidouze !

Le maître d'école, avec la rigueur scientifique qu'on lui connaissait, expliqua à ses élèves qu'il s'agissait d'un amas rocheux venu de l'espace, plus précisément un corps solide d'un système planétaire, un fragment d'astéroïde d'après les dernières recherches scientifiques. La maîtresse de l'école privée située sur la colline, n'en souffla mot à ses écolières estimant que la religion était une chose et que la science en était une autre : pour elle la référence absolue était la parole de Dieu ; par ailleurs dans le catéchisme le mot « météorite » n'est pas mentionné

Quelques incrédules affirmèrent que la foudre avait frappé le clocher, d'autres qu'une tempête l'avait mis à mal mais selon le témoin oculaire avisé de l'évènement, Gilbert, il s'agissait, en vérité, d'une météorite.

On ne sait pas ce que le nouveau curé pensait de la dispersion du corps céleste dans la rivière.

Dommage que cette météorite ne trône pas à l'entrée du village comme celle du village d'Orgueil, près de Toulouse, qui, avec ses quatorze tonnes, est la fierté de cette modeste commune occitane.

Si jamais vous découvrez un fragment de pierre sombre dans la terre de votre jardin, de votre champ, réveillez votre âme d'archéologue et faites -le analyser car la météorite de Came pourrait se rappeler à vos souvenirs.

Daniel LABEYRIE

Merci à Gilbert LATAILLADE de m'avoir informé de la chute de la météorite de Came hélas non encore répertoriée dans la liste officielle

■ Lou Couralin y était pour vous...



"LE BERCEAU"
par Lucca Michel



Le départ de l'ESSOR BASQUE



Lou Couralin
Lo Couralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site www.mairie-came.fr. Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr. Lou Couralin N°46 sortira début Mai. Il couvrira les mois de mai et juin. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **lundi 18 avril**.

Nous vous rappelons que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite.